079-200069748-20220719-D2022-6-3-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION communauté de communes VAL DE GATTINE Exécutoire **79220 CHAMPDENIERS**

délibération: D_2022_6_3

Nombre de délégués en exercice: 46

Présents: 30

Votants: 35

Objet : Sictom - Créances éteintes

L' an deux mille vingt deux, le mardi 19 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Juillet 2022

Titulaires: Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur SOUCHARD Claude

Pouvoirs:

Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Madame SAUZE Magalie Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

Absent(s):

Excusé(s): Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Madame le comptable public fait part à l'assemblée qu'elle n'a pu recouvrer les titres de recettes de redevances Ordures Ménagères pour un montant de 7 444,48 € et demande leur admission en créances éteintes dont elle a constaté l'irrécouvrabilité.

Vu l'article L.1617-5 et L.1617-24 du code général des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité DECIDE :

- D'accepter l'inscription des créances éteintes pour la somme de 7 444,48 € à imputer au compte 6542 du budget de la Régie SICTOM,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Pour: 35 Contre: 0 Abstention: 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 079-200069748-20220719-D2022-6-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2022